



N° 15

Le 17 janvier 1991

LES VOYAGES À L'ÉTRANGER ET LA CRISE DU GOLFE Y COMPRIS UN AVIS SUR LE PAKISTAN

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada a ajouté aujourd'hui le Pakistan à la liste des pays où l'on conseille aux visiteurs et aux résidents canadiens de faire preuve de la plus grande prudence et de rester en communication étroite avec le haut-commissariat du Canada à Islamabad (téléphone 82-11-01/04 ou 82-13-02/06) ou avec le consulat canadien à Karachi (téléphone 55-10-31/37). Les Canadiens se trouvant au Pakistan devraient être conscients de la possibilité de troubles et de risques pour les étrangers en rapport avec l'évolution des événements au Moyen-Orient.

Comme la sécurité des Canadiens qui vivent et voyagent à l'étranger est primordiale, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada suit de près les conditions susceptibles d'avoir des effets sur tous les Canadiens à l'étranger, dont celles qui règnent dans les régions voisines de la zone immédiatement touchée par le conflit du Golfe. Si les circonstances indiquent que les Canadiens devraient éviter de voyager dans une région donnée ou d'y rester, des avis à cet effet seront immédiatement diffusés.

En cette période de tension accrue, nous encourageons les Canadiens à examiner attentivement leurs projets de voyages.

Le Ministère met trois numéros de téléphone à la disposition de ceux qui désirent se renseigner sur les voyages vers des régions particulières: